

Ouverture du procès en béatification du père Jacques Hamel

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 13 avril 2017



Le procès en béatification du père **Jacques Hamel**, prêtre catholique égorgé en juillet 2016 par deux jihadistes dans son église de Saint-Etienne-du-Rouvray, près de Rouen, s'est officiellement ouvert ce jeudi 13 avril 2017 en la Cathédrale Notre Dame de Rouen. L'annonce officielle en a été faite par l'archevêque de Rouen, Mgr **Dominique Lebrun**, lors de la messe chrismale.

A l'issue de la messe chrismale une prière d'intercession a été distribuée.

Pâques 2017

Père Jacques Hamel,
veuillez présenter notre prière à Dieu,
Père, Fils et Esprit-Saint !

Vous Lui avez consacré votre vie :
que Dieu nous aide à accomplir sa volonté,
simplement, fidèlement, chaque jour.

Vous Lui avez offert le pain et le vin :
que Dieu nous aide à offrir nos vies
pour sa Gloire et le salut du monde.

Vous avez démasqué Satan, le diviseur :
que Dieu nous aide à repousser ses tentations
en accueillant l'Esprit d'amour et de pardon.

Vous êtes mort en habit de prêtre :
que Dieu nous aide à témoigner de Jésus
et de son Evangile, jusqu'au bout.

Pouvez-vous aussi présenter à Dieu
cette intention particulière : ...

Enfin, présentez à Dieu l'insistante demande
du diocèse de Rouen pour que des jeunes
Lui consacrent leur vie.

Père Jacques Hamel, priez pour nous !

*Avec l'autorisation de Mgr Dominique Lebrun
Archevêque de Rouen*



Postulation cause père Jacques Hamel
Archevêché de Rouen
2 rue des Bonnetiers, 76000 Rouen
beatificationperehamel@gmail.com

Le pape **François** avait exceptionnellement accepté à l'automne de raccourcir le délai avant l'ouverture de ce procès en béatification, habituellement fixé à cinq ans.

Le Père **Paul Vigouroux**, en tant que postulateur, est chargé de conduire ce procès qui comprend deux grandes phases : une enquête diocésaine et l'examen de la cause à Rome. L'archevêque de Rouen a également consulté l'assemblée des évêques de France et

la Congrégation romaine pour la Cause des saints. L'enquête diocésaine est donc désormais ouverte. Les fidèles sont appelés à témoigner spontanément. Parallèlement, les écrits du Père Jacques Hamel seront examinés par des théologiens assermentés. Il s'agit essentiellement des sermons et homélies ainsi que les éditoriaux du bulletin paroissial. La reconnaissance du décès du père Hamel en martyr ("mort en haine de la foi") le dispenserait d'obtenir un miracle pour être reconnu "bienheureux". Il lui en faudrait cependant un pour qu'il soit éventuellement canonisé.